

Image not found or type unknown



Refus de détachement

Par **Gabriel2913**, le **20/12/2023** à **17:53**

Bonjour,

Je suis adjoint administratif au ministère de la justice depuis 20 ans.

J'ai fait une demande de détachement au ministère des armées qui a retenu ma candidature.

Ce détachement interviendrait au 1 juin 2024. Mon administration refuse pour le motif qu'il faut 3 ans sur le poste pour pouvoir bouger. Je suis arrivé en mutation le 1 mars 2023.

Pouvez-vous m'aider, je suis désespéré car ce poste me tenait à cœur et ne se représentera pas deux fois.

Dans l'attente de vous lire.

Cordialement

Par **youris**, le **20/12/2023** à **18:44**

bonjour,

si vous êtes dans votre poste actuel que depuis 10 mois, je comprends le refus de votre administration.

vous pouvez saisir vos représentants syndicaux.

salutations

Par **Jlouis53**, le **27/12/2023** à **10:24**

Bonjour,

La durée de 3 ans sur le poste est souhaitée et non une obligation.

Avez-vous fait un retour gracieux ?

Bonne journée et bon courage